

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 18 avril 2024 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 18 avril 2024 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance à huis clos

1. Nomination d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement B1 sous-groupe administratif
2. Approbation de la promotion d'un fonctionnaire du groupe de traitement B1

En séance publique :

3. Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2024
4. Approbation des taux multiplicateurs en matière d'impôts commercial et d'impôts foncier
5. Fixation des conditions d'engagements d'étudiants pour l'année 2024
6. Fixation des rémunérations des étudiants pour l'année 2024
7. Approbation de la cession des parts à CREOS
8. Présentation du plan pluriannuel financier
9. Confirmation de règlement de circulation d'urgence
10. Règlement de circulation – Schleck Gran Fondo
11. Vote complémentaire dans le cadre de l'approbation d'un plan d'aménagement particulier – « Am Schlass » à Trintange
12. Informations du collège échevinal et questions des conseillers
13. Approbation de titre de recettes

Ainsi fait à Bous le 10 avril 2024

Le président



Le secrétaire

